

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA IM Swiss Fund - Bonds CHF A AC Capitalisation CHF

AXA Investment Managers Schweiz AG, une société du groupe AXA IM

ISIN CH0114292532

E-mail : clientserviceswitzerland@axa-im.com

Vous pouvez obtenir d'autres informations par téléphone au +41 (0) 58 360 78 00

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA assure la surveillance d'AXA Investment Managers Suisse SA en ce qui concerne la feuille d'information de base.

Ce produit est autorisé en Suisse.

Date de production du document d'informations clés: 20/12/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le produit est une part du compartiment « Bonds CHF » qui fait partie d'AXA IM Swiss Fund, un fonds à compartiments multiples de droit suisse de type « autre fonds de placement traditionnel ».

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Objectifs

Objectif d'investissement

L'objectif de placement du compartiment est d'atteindre un rendement élevé et régulier en termes de sécurité du capital. En l'occurrence, le compartiment vise une notation ESG toujours supérieure à celle de l'indice de référence.

L'indice de référence est utilisé par le Swiss Bond Index SBI Total AAA-BBB.

Politique d'investissement

Le compartiment investit principalement dans des obligations en CHF de débiteurs suisses et étrangers investment grade (placements avec une notation minimale de BBB- selon S&P ou Baa3 selon Moody's). Une gestion active des durations et des courbes de rendement et une sur-, respectivement sous-pondération sectorielle ciblée par rapport à l'indice de référence visent à générer un rendement supérieur à celui de l'indice de référence.

L'approche d'investissement durable appliquée à ce compartiment englobe l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) basée sur le cadre de notation ESG d'AXA IM, en application constante des directives d'exclusion sectorielle et des standards ESG d'AXA IM. Cette directive est disponible sur www.axa-im.com/our-policies-and-reports.

Des dérivés peuvent être utilisés pour la couverture et la gestion efficace du portefeuille. Les futures sur taux d'intérêt standardisés négociés en bourse sur

des obligations de la Confédération suisse et de la République fédérale d'Allemagne (ces dernières dans la limite de 30 % des actifs du compartiment) sont utilisés en priorité.

Politique de distribution

Aucune distribution n'est prévue. Les revenus sont conservés (capitalisation).

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 3 ans.

Souscription et Rachat

Les souscriptions et les rachats de parts sont acceptés chaque jour ouvrable bancaire. Les demandes de souscription et de rachat reçues par la banque dépositaire au plus tard à 13 h 30 lors d'un jour ouvrable bancaire (jour de l'ordre) sont traitées le jour ouvrable bancaire suivant (jour d'évaluation) sur la base de la valeur nette d'inventaire calculée ce jour-là (« Forward Pricing »).

Investisseurs de détail visés

Le compartiment s'adresse aux investisseurs privés qui ne disposent pas de compétences financières ni de connaissances pour comprendre le fonds mais qui peuvent supporter une perte totale du capital investi. Il s'adresse aux clients qui recherchent une croissance du capital ainsi que des investissements verts ou ESG. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins trois ans.

Dépositaire

State Street Bank International GmbH, Munich, succursale de Zurich.

Autres informations

Veillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios pessimistes, intermédiaires et optimistes présentés sont des illustrations basées sur la pire performance, la performance moyenne et la meilleure performance du produit sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		3 ans	
Exemple d'investissement:		10 000 CHF	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 270 CHF	7 480 CHF
	Rendement annuel moyen	-27.30%	-9.22%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 160 CHF	7 810 CHF
	Rendement annuel moyen	-18.40%	-7.91%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 250 CHF	9 410 CHF
	Rendement annuel moyen	-7.50%	-2.01%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 970 CHF	10 340 CHF
	Rendement annuel moyen	-0.30%	1.12%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 02 2020 et 02 2023.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 08 2017 et 08 2020.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 09 2013 et 09 2016.

Que se passe-t-il si AXA Investment Managers Schweiz AG n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Schweiz AG. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Schweiz AG, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 CHF sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	765 CHF	920 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	7.7%	3.2% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1.14 % avant déduction des coûts et de -2.01 % après déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 5.00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 CHF
Coûts de sortie	2.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé. Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé.	190 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.78% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	75 CHF
Coûts de transaction	0.00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des frais encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction du volume que nous achetons et vendons.	0 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 CHF

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 3 années

Ce produit n'a pas de période de détention minimale requise ; la période de 3 ans calculée correspond à la durée probablement nécessaire pour que le produit atteigne ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez céder vos parts sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée. La performance ou le risque de votre placement peuvent être influencés négativement.

Les frais de sortie peuvent être appliqués lorsque vous encaissez des plus-values dans des conditions décrites à la section « Quels sont les frais ? ».

Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ».

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations doivent être envoyées à AXA Investment Managers Suisse SA :

adresse postale : AXA Investment Managers Suisse SA, Affolternstrasse 42, case postale 6949, CH-8050 Zurich

téléphone : +41 (0) 58 360 78 00 | e-mail : clientserviceswitzerland@axa-im.com

Veillez nous indiquer votre nom, votre adresse, votre numéro de compte ou de référence ainsi que tous les renseignements utiles concernant votre réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez demander d'autres informations concernant ce produit, dont le prospectus de vente, le dernier rapport annuel, tous les rapports semestriels ultérieurs et la dernière valeur nette d'inventaire à la direction du fonds : AXA Investment Managers Schweiz SA et à l'adresse <https://www.axa-im.com/fund-centre>. Les documents sont disponibles gratuitement.

Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : <https://www.axa-im.com/fund-centre>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour les parts offertes en Suisse, le lieu d'exécution est le siège de la société de gestion. Le lieu de juridiction est au siège social de la société de gestion ou au siège social ou au lieu de résidence de l'investisseur.

